

**Projet de mot d'ouverture
de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération, Président de la COP22**

**Première réunion du Comité Ad hoc Paris Agreement (APA),
chargé de préparer les décisions de mise en œuvre de l'Accord de Paris
Bonn, 16 Mai 2016**

Remerciements

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour l'ouverture de cette session de travail si importante pour la réussite de la COP 22 à Marrakech.

En tant que « futur » président de la COP, permettez-moi tout d'abord de féliciter madame Patricia Espinosa pour sa toute récente nomination en tant que Secrétaire Exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Je souhaite, madame la Secrétaire Exécutive, vous exprimer mes meilleurs vœux de succès dans l'exercice de vos nouvelles responsabilités. Et je tiens, à vous assurer de mon entière confiance et me réjouis à la perspective de travailler avec vous afin de maintenir cet élan exceptionnel qui reflète la volonté, l'engagement et la mobilisation de la communauté internationale en vue d'une action forte et solidaire face au changement climatique et ses effets.

Je tiens, également, à rendre hommage à Mme Christina Figueres pour tous les efforts déployés afin de faire aboutir un long processus de négociation sur le climat et contribuer à donner naissance au pacte historique de Paris.

Un mois ou presque après la cérémonie de signature de l'Accord de Paris, le 22 avril 2016 à New-York, je voudrais réitérer mes félicitations aux représentants des 175 Etats Parties présents, et plus particulièrement aux pays l'ayant d'ores et déjà ratifié.

Cette cérémonie mémorable a été rehaussée par la participation de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, qui a prononcé au nom du Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, un discours fondateur appelant à la mobilisation collective de toutes les Parties en vue de mettre en œuvre et d'opérationnaliser l'Accord de Paris.

Je voudrais, aussi, renouveler mes sincères félicitations à la présidence française de la COP21 pour les efforts déployés dans la mobilisation continue de la communauté internationale en faveur du climat.

Le Maroc et la COP22

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Le choix du Maroc comme pays hôte de la COP 22, n'est pas le fruit du hasard, c'est une consécration et une reconnaissance par la communauté internationale des actions prises par notre pays dans la lutte contre le changement climatique.

Cet engagement s'est affirmé, au plus haut niveau de l'Etat pour que la COP 22 se déroule dans les meilleures conditions de convivialité, lorsque Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, et le Président français, M. François Hollande, ont présidé au Maroc, la cérémonie de lancement de "l'Appel de Tanger, pour une action solidaire et forte en faveur du Climat". Cette initiative traduit la détermination des deux pays à joindre leurs efforts pour que la communauté internationale trouve des réponses adéquates et appropriées à la problématique du changement climatique.

L'organisation par notre pays de la COP22 constitue, en réalité, le prolongement d'un engagement constant, marqué notamment par l'organisation du Royaume de la COP 7 en 2001, à Marrakech.

C'est ainsi que Sa Majesté Le Roi, Mohammed VI, lors de son discours à la COP21, a considéré que la conférence de Marrakech constitue, au même titre que celle de Paris, des « conférences fondatrices du futur ».

Notre ambition pour la COP22

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

C'est dans moins de 180 jours que la COP 22 aura lieu, du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech, et plus précisément à Bab Ighli.

Je me réjouis donc de vous annoncer le démarrage, le 10 mai, des travaux d'aménagement du site devant abriter la COP22 et dont la livraison est prévue pour le mois d'octobre prochain.

Notre ambition pour la COP22 est de contribuer à l'adoption des procédures et mécanismes d'opérationnalisation de l'Accord de Paris, et l'adoption d'un plan d'action pour la période pré-2020 en termes d'atténuation, d'adaptation, de financement, de renforcement des capacités, de transfert de technologie et de transparence, en particulier en faveur des pays les plus vulnérables, notamment les petits Etats insulaires en développement et les pays les moins avancés.

La COP 22 sera aussi l'occasion de convenir d'une feuille de route prévisible et concrète en vue de mobiliser les 100 Milliards de dollars d'ici 2020.

En étroite collaboration avec la présidence française, nous poursuivons par ailleurs notre engagement, pour mobiliser le plus grand nombre de Parties à adhérer et ratifier, l'Accord de Paris, avant la tenue de la COP 22.

De meme, nous maintiendrons notre action commune, en vue d obtenir des pays développés, une réévaluation à la hausse de leurs ambitions, s agissant de leurs Contributions Déterminées au niveau National.

La consolidation de l implication des Acteurs Non Etatiques et des Gouvernements dans le « Programme d'Action Lima-Paris », est également une priorite. Mme la Ministre El Haite, en tant que Championne de haut niveau du Maroc, se consacrera pleinement a mobiliser les forces vives de la societe civile.

Si la COP21 a été la COP de l'engagement, notre ambition est que la COP22 soit celle de l'action et de la concrétisation.

La Présidence montante a donc prépare des initiatives dédiées à l'accélération des résultats, ainsi qu'un programme de conférences en appui de la mise en oeuvre de l'Accord de Paris.

La première initiative concerne la stimulation de la finance climatique.

Les flux financiers sont l'objet d'une attente forte des pays en développement et une des composantes clé de l'opérationnalisation de l'Accord de Paris.

Nos sommes engagés à travailler dans le sens d'une accélération et d'une facilitation de l'octroi de financements pour des projets d'atténuation et d'adaptation, tout particulièrement concernant les pays et les territoires les plus vulnérables.

À cet effet, nous invitons les Parties et les institutions financières publiques et privées à considérer la création d'un mécanisme d'optimisation de l'accès aux financements, l'idée d'un "Fast Track Finance Facility" ou "mecanisme de financement accelere".

La seconde initiative proposée est "l Initiative pour l Adaptation de l Agriculture Africaine".

Elle vise specifiquement, mais pas exclusivement, à accroitre le financement de l'adaptation en l'Afrique, et a soutenir des programmes pilotes tels que la séquestration du carbone dans les sols.

La derniere initiative porte sur la résilience des zones oasiennes dans le monde et sur les moyens de préserver ce patrimoine fragile, et neanmoins vital. Les oasis constituant des barrières naturelles contre la désertification.

Conclusion

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes convaincus, aujourd'hui, plus que jamais de l'importance de conjuguer nos efforts et d'agir la main dans la main et de manière transparente et inclusive avec toutes les parties pour que la COP22 soit un rendez-vous permettant de joindre l'action à l'ambition.

Nous comptons sur l'adhésion de toutes les parties pour que la COP22 traduise notre solidarité et notre espoir en faveur de notre planète pour les générations futures. Et, nous sommes convaincus que la réussite de la COP22 repose pour une large partie sur la contribution de chacune et chacun d'entre nous.

Enfin, c'est avec satisfaction que l'on procédera ensemble à la signature de l'Accord de siège entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Secrétariat de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique pour sceller notre engagement commun pour la réussite de cet évènement planétaire.

Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite une bonne session de travail.